



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Le Canton recommande la vigilance face aux cyanobactéries

A la suite du décès suspect d'un chien à Villeneuve la semaine passée, les autorités cantonales ont mandaté des prélèvements et des analyses dans ce secteur du Léman, qui ont confirmé la présence d'une espèce de cyanobactéries potentiellement toxique. Le Canton de Vaud recommande de ne pas se baigner dans ce secteur et appelle également la population à faire preuve de vigilance face à la possible prolifération de ces cyanobactéries dans les plans d'eau et pourtours des lacs en cette saison.

La Direction générale de l'environnement (DGE) a été informée ce jour des résultats des analyses effectuées par le Laboratoire de microbiologie de l'Université de Neuchâtel, après la mort suspecte d'un chien qui s'était baigné à Villeneuve. Ces analyses ont mis en évidence la présence de cyanobactéries toxiques dans la zone de l'embouchure de l'Eau froide. Il s'agit d'une espèce de cyanobactéries qui se développe dans les rivières et est similaire à celle observée depuis quelques années à l'embouchure de l'Areuse, dans le lac de Neuchâtel.

Afin de limiter les risques d'exposition des personnes et des animaux de compagnie à ces toxines, le Canton de Vaud a recommandé à la commune de Villeneuve de restreindre la baignade aux alentours de l'embouchure de l'Eau froide.

Phénomène imprévisible

Au-delà de ce secteur, le Canton invite toute la population à faire preuve de vigilance face à la prolifération possible de cyanobactéries, spécialement en cette période de fortes chaleurs. Ces micro-organismes présents naturellement dans les lacs et les rivières se développent de manière très variable suivant les milieux. Certaines conditions, telles que la hausse des températures et une forte intensité lumineuse, sont propices à leur prolifération rapide.

Elles posent un risque en cas d'ingestion, les toxines produites par certaines espèces pouvant entraîner la mort d'animaux de compagnie. Chez l'être humain, les symptômes d'une intoxication sont variables, allant de symptômes gastro-intestinaux,

(maux de ventre, diarrhée, vomissements) à des états grippaux (fièvre, maux tête et de gorge, douleurs articulaires) ou irritations de la peau. Si la plupart du temps les effets sont bénins, les jeunes enfants sont davantage concernés car ils sont plus particulièrement exposés aux risques d'ingestion durant la baignade.

L'identification de ces micro-organismes et l'évaluation de leur dangerosité étant difficiles en temps réel sur toutes les plages, des précautions s'imposent pour profiter des lacs en toute sérénité :

- Ne pas se baigner dans les zones recouvertes d'un tapis d'algues ou en présence d'amas spongieux de couleur verte, noire ou brune ;
- Surveiller les jeunes enfants afin qu'ils ne boivent pas l'eau du lac et qu'ils ne portent pas à leur bouche des galets pris sur les plages par exemple ;
- Ne pas laisser les animaux se baigner ou s'abreuver ;
- Respecter les interdictions de baignade ;
- Se baigner uniquement dans les zones prévues à cet effet ;
- Eviter d'avaler l'eau ;
- En cas de suspicion d'intoxication avec développement de symptômes, contacter le médecin traitant ou la Centrale téléphonique des médecins de garde au numéro 0848 133 133 ;
- Se doucher après la baignade et se sécher soigneusement.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 07 août 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Florence Dapples, cheffe de la division Protection des eaux, Direction générale de l'environnement

LIENS

[les cyanobactéries sur vd.ch](#)